PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
au local 216
le 23 septembre 2019, à 18 h 30

Étaient présents :

Membres de la direction :
M. Stéphane Brault, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :
Mme Annie Boulianne
Mme Marilyne Deneault
Mme Sylviane Deslandes
M. Jean-Charles Landry
Mme Katy Lamoureux
Mme Mélissa Lavigueur

Membres du personnel :
Mme Pierrette Boudrias
Mme Lauralie Grondin
Mme Josée Nepton
Mme Sandra Pellé
Mme Christine St-Jean
Mme Kathleen Tremblay

Étaient absents :

---

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Brault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et mentionne que les membres de l'an dernier ont approuvé le procès-verbal du 3 juin.

2. Nomination d'un président d'assemblée

(CE 190923-01)

Mme St-Jean propose M. Brault pour présider l'assemblée jusqu'à la nomination du président du conseil d'établissement 2019 – 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

4. Adoption de l'ordre du jour

(CE 190923-02)

M. Brault fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Boulianne demande l'ajout du point 17.1 « Cellulaire » et M. Landry demande l'ajout du point 17.2 « Élections assemblée générale 2020-2021 ». Mme Pellé propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Présentation des membres du CÉ

M. Brault initie les présentations et demande un tour de table afin que chaque membre se présente.

6. Élections

(CE 190923-03)

M. Brault explique le rôle du président et du vice-président du conseil d'établissement. M. Brault est élu président d'élections. M. Landry propose la candidature de Mme Boulianne à la présidence du CÉ. Mme Boulianne est élue présidente du conseil d'établissement 2019-2020 par acclamation. Pour la vice-présidence, M. Landry propose Mme Lamoureux, Mme St-Jean propose M. Landry et Mme Tremblay propose Mme Deneault. Mme Lamoureux et Mme Deneault se déclinent. M. Landry est élu vice-président du conseil d'établissement 2019-2020 par acclamation. Mme Boulianne propose M. Brault pour terminer de présider la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Signature des documents légaux

M. Brault explique le contenu du document de renonciation à compléter par tous les membres du CÉ. Les membres procèdent à la signature des documents.

8. Régie interne et fonction du CÉ

(CE 190923-04)

M. Brault présente et explique la régie interne et informe les membres sur le fonctionnement du conseil d'établissement. Mme St-Jean propose l'adoption de la régie interne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Représentant(e) de la communauté

M. Brault annonce que le conseil d'établissement peut suggérer un représentant de la communauté. Celui-ci peut conseiller le conseil ou favoriser certains projets de l'école. Depuis plusieurs années, Mme Deland était présente aux réunions. Cependant, elle a annoncé au dernier CÉ qu'elle quittait. M. Brault donne l'idée de demander à Mme Sonia Dumais, agente de réussite éducative au CLD. Mme Denault propose de relancer Mme Dumais. Dans le cas ou Mme Dumais refuse, Mme Tremblay propose Mme Viviane Provost, bibliothécaire à la bibliothèque de Napierville. M. Landry propose M. Charbonneau dans le cas d'un deuxième refus.

10. Calendrier du CÉ 2019-2020

(CE 190923-05)

M. Brault présente une proposition de calendrier. Mme Boudrias propose l'adoption des dates des rencontres du CÉ 2019-2020 qui sont les suivantes : lundi 23 septembre 2019, lundi 21 octobre 2019, lundi 2 décembre 2019, lundi 20 janvier 2020, lundi 23 mars 2020, lundi 11 mai 2020, lundi 25 mai 2020 (optionnel) et lundi 1er juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Rapport annuel 2018-2019

M. Brault présente et donne des précisions sur les données présentées dans le rapport annuel.

12. Profil – inscriptions 2020-2021

(CE 190923-06)

M. Brault annonce que la tournée des écoles primaires est déjà commencée. M. Brault questionne les membres à savoir s'ils désirent augmenter les frais du profil en 2021-2022 à 300 $. Tous les membres sont unanimes. M. Landry propose l'adoption de l'augmentation du profil à 300 $ en 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. Activités étudiantes

(CE 190923-07)

13.1 Tout un programme

Le mardi 15 octobre, visite avec les élèves de 5e secondaire au cégep Édouard-Montpetit. Cette sortie est obligatoire et gratuite.

13.2 Visites de centres de la formation professionnelle

L'activité aura lieu le lundi 18 novembre aux deux centres de formations professionnelles pour les élèves de 3e et 4e secondaire ainsi que les élèves du PEP/Pré-DEP.

13.3 Voyages de l'année

M. Brault annonce que le voyage à Toronto est offert pour les élèves de 1re et 2e secondaire et le voyage à New York est offert aux 3e et 4e secondaire. Les voyages auront lieu après la pédagogique du mois d'avril. Le voyage à l'international sera en Croatie.

13.4 Magasin scolaire *« Relouis »*

M. Brault mentionne que les enseignants du comité environnement veulent mettre en place un magasin scolaire pour vendre à moindre coût le matériel laissé par les élèves à la fin de l'année. Les coûts s'élèveraient entre 10 et 20 sous l'article. Les sommes seraient réinvesties dans le comité environnement de l'école.

13.5 Conférence cigarette électronique

M. Brault précise que nous avons actuellement des difficultés avec des élèves qui vapotent un peu partout dans l'école. À la suite de certains articles sur les conséquences de la cigarette électronique, une conférence sera offerte aux élèves de 1re et 2e secondaire ainsi qu'aux élèves de GADP afin d'intensifier notre sensibilisation sur ce sujet. Les rencontres dureront entre 20 et 30 minutes.

13.6 Salon de l'éducation

M. Brault mentionne que les enseignants en adaptation scolaire iront visiter le salon de l'éducation 18 octobre. Cette activité sera gratuite et financée par le budget d'exploration professionnelle.

Mme St-Jean propose les approbations des sorties et des activités présentées par M. Brault.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

14. Coût de location du gymnase

(CE 190923-08)

M. Brault explique que les citoyens peuvent louer le gymnase, mais la ville a toutefois priorité sur les locations. Le citoyen qui désire louer doit signer un contrat et il doit être assuré pour les bris. M. Brault propose le tarif recommandé de 55 $ de l'heure. Mme St-Jean propose 80 $ de l'heure puisque tout le matériel est neuf. Les membres sont d'accord avec ce tarif et demandent qu'un surveillant soit présent dans le gymnase lors des activités de la ville. M. Brault transmettra à M. Bouthillette la demande des membres. Le prix fixé pour la location du gymnase sera donc de 80 $ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. Coût équipes sportives

(CE 190923-09)

Afin de favoriser l'accès aux équipes sportives et le maximum de participation, il est proposé de maintenir le coût d'inscription pour les équipes sportives, cette année, à 90 $. Une augmentation de 10$ aura lieu pour l'année scolaire 2020-2021. Mme Deneault propose le coût des équipes sportives tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16. Projet d'un élève

M. Brault sonde le comité au sujet du projet de Jasmine Bellefleur, présidente du conseil étudiant de l'école. Jasmine aimerait faire une campagne de financement pour le cancer du sein. Elle propose une légère variation à l'uniforme scolaire, c'est-à-dire l'ajout du ruban rose du cancer du sein. Elle propose un 5 $ de plus sur le prix du chandail pour ceux qui désirent se le procurer. Le chandail serait en édition spéciale. Le CÉ est ouvert au projet de Jasmine.

17. Varia

17.1 Les cellulaires

Mme Boulianne nous expose une problématique concernant le cellulaire auprès des élèves. Elle se demande si c'est possible de faire une journée dans l'année sans cellulaire et/ou une journée par mois. L'école verra la possibilité d'organiser une telle journée.

17.2 Élections pour l'assemblée générale de parents 2020-2021

M. Landry a trouvé les élections de l'assemblée générale longues. Il demande qu'il y ait un vote secret l'an prochain. Il propose qu'on informe les membres de l'assemblée des façons de voter.

18. Levée de l'assemblée

(CE 190923-10)

Mme St-Jean propose la levée de l'assemblée à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Annie Boulianne
Présidente

Stéphane Brault
Directeur

Adopté le : Lundi 21 octobre 2019